

Les cours de régiments de la 1re division en 1883 [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **28 (1883)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347976>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

hiérarchiques tracés par le règlement. Vous trouverez toujours un appui dans vos chefs.

» Au fur et à mesure que les jours s'écouleront, le service militaire vous paraîtra moins pénible ; vous comprendrez bientôt la noble fierté qu'on ressent à porter l'uniforme de la patrie et, à la fin de votre année de volontariat, vous aurez réellement endossé la robe virile. Vous vous adonnerez alors à la carrière que vous aurez choisie, connaissant le prix du temps et réservant une grande part de votre affection et de votre dévouement à notre mère commune. Je suis certain que vous ne regretterez jamais l'année que vous aurez passée avec nous. »

Les cours de régiments de la 1^{re} division en 1883.

(Suite.)

La critique de la manœuvre exécutée le 15 septembre par le 1^{er} régiment, à laquelle assistaient les commandants et les adjudants de bataillon, fit ressortir quelques fautes de détail commises dans le combat, entre autres la manière défectueuse dont quelques chefs de section et de groupe profitent du terrain. On ne tient souvent pas assez compte du feu de l'adversaire. Les mesures prises par le commandant du corps de l'Est pour la défense du bois du Sépey au moyen de fossés de tirailleurs masqués méritent d'être signalées. Maintenant que toutes nos compagnies d'infanterie sont munies d'outils de pionniers, on ne saurait trop recommander aux chefs de corps de prendre l'initiative de l'établissement de fortifications volantes pour la défense des positions qu'ils sont appelés à occuper. La fortification improvisée, qui peut être construite dans une heure, a le grand avantage de ne pas être, en général du moins, connue de l'ennemi. Tout en protégeant les défenseurs, elle les rend plus sûrs d'eux-mêmes, elle facilite leur tir et en augmente la précision.

La matinée du 16 septembre, jour du Jeûne fédéral, fut consacrée par toutes les troupes sur pied à un service divin. La formation prise à cet effet par celles qui étaient casernées à Bière est le carré ouvert : les bataillons d'infanterie en colonnes doubles serrées à deux pas, la cavalerie et l'artillerie en colonnes serrées par pelotons ; les officiers de l'état-major des corps dans le carré, face à la chaire.

Celle-ci avait été installée sur le flanc du mamelon situé à l'ouest des casernes. Elle était ornée de verdure et de drapeaux ; deux pièces de canon et un trophée de caisses de tambour en complétaient la décoration.

Après un morceau joué par la fanfare du 1^{er} régiment d'infanterie,

l'aumônier du régiment. M. le pasteur Lagier, prononça une prière et adressa à la troupe un sermon de circonstance. — Puis les bataillons rejoignirent leurs faisceaux et les armes spéciales rentrèrent en caserne.

A 9 1/2 heures, les trois bataillons d'infanterie étaient prêts pour l'inspection qui devait avoir lieu. Bon nombre de personnes civiles s'étaient rendues à Bière pour y assister. L'inspection du régiment fut faite par M. le colonel-brigadier de Guimps. La tenue de la troupe était très correcte et l'immobilité absolue.

Le régiment se massa pour le défilé en colonne serrée par pelotons près du polygone. Le colonel inspecteur prit place vis-à-vis du pavillon des officiers. Le défilé réussit très bien et le colonel-brigadier, dans la réunion des officiers qui eut lieu aussitôt après, exprima son entière satisfaction sur la marche et la bonne tenue du régiment.

Le service divin du 4^e régiment eut lieu, dans les mêmes conditions, sur la plaine de la Blécherette. L'inspection fut faite par le chef du régiment, M. le lieutenant-colonel Gaulis.

Dans l'après-midi du même jour, ce régiment quittait ses cantonnements de Lausanne, le Mont, Romanel et Cheseaux pour venir s'installer sur la rive droite de la Venoge, prenant ainsi ses dispositions pour les manœuvres à double action contre le régiment n° 1. Il fut cantonné comme suit :

Etat-major : St-Saphorin.

Bataillon N° 10 : Echichens et Lonay.

» 11 : St-Saphorin, Vaux et Monnaz.

» 12 : Collombier.

De leur côté, le 1^{er} régiment d'artillerie, ainsi que deux pelotons de dragons, destinés à combattre pendant le premier jour avec le 4^e régiment d'infanterie, allaient prendre leurs cantonnements, l'artillerie à Apples et Collombier, les dragons à St-Saphorin.

L'ordre de division n° 1 du 30 juin 1883 et le supplément à cet ordre du 23 août suivant déterminaient le programme des manœuvres d'ensemble.

Aux termes de cet ordre, la direction supérieure des manœuvres appartenait à M. le colonel-brigadier de Cocatrix, fonctionnant aussi comme juge de camp. M. le colonel Coutau, instructeur d'arrondissement de la 1^{re} Division, et M. le lieutenant-colonel Bourgoz, instructeur de 1^{re} classe, étaient désignés comme juges de camp.

Voici la supposition générale de ces manœuvres :

Un corps d'armée occupe les passages du Jura. Il assure son aile droite par un détachement dit *corps de l'Ouest*, qui s'avance sur la ligne de l'Aubonne avec l'intention de traverser le plateau, ayant Lausanne comme objectif. Ce corps est représenté par le régiment d'infanterie n° 1 ; il lui est adjoint un peloton de dragons de l'esca-

dron n° 1 et les ambulances n°s 1 et 2. A partir du 18 septembre, il doit être renforcé par un second peloton de dragons et par le régiment d'artillerie n° 1.

Un autre corps d'armée, concentré sur la ligne de la Venoge, couvre son flanc gauche par un détachement dit *corps de l'Est*, destiné à protéger l'aile gauche et à paralyser le mouvement tournant de l'ennemi. Ce corps est composé du régiment d'infanterie n° 4, de deux pelotons de dragons de l'escadron n° 1, du régiment d'artillerie n° 1 et des ambulances n°s 3 et 4. L'artillerie et l'un des deux pelotons de cavalerie devaient passer au corps de l'Ouest dès le 18 septembre.

Le corps de l'Est portait, comme marque distinctive, un large ruban blanc au képi.

Les opérations qui devaient avoir lieu dans la journée du 17 septembre étaient basées sur cette idée :

Le corps de l'Est s'est établi de bonne heure à Apples et sur les hauteurs de Trousse-Cotillon. Il est attaqué par le corps de l'Ouest, qui est repoussé par les forces supérieures du corps de l'Est et bat en retraite sur Bière. — La zone des opérations comprenait le terrain situé entre la ligne partant de Praz-la-Chaux (cote 689) au moulin d'Apples (cote 626), pour la limite nord, et la ligne Froideville-Reverolles pour la limite sud. Le terrain qui allait devenir le théâtre du combat est ainsi situé entre les villages de Ballens et Apples, sur une largeur moyenne d'environ 1500 mètres. La route qui relie ces deux villages en détermine à peu près l'axe. Le ruisseau le Boiron, très encaissé dans cette zone, la traverse du nord au sud. Le terrain est du reste très mamelonné et en partie boisé. Du point culminant, qui se trouve près de la ferme de Trousse-Cotillon, l'artillerie peut battre toute la zone d'opérations jusqu'à Ballens, sauf les angles morts du vallon du Boiron.

M. le colonel-divisionnaire Ceresole et M. le colonel Feiss, chef d'arme de l'infanterie, assistaient aux manœuvres.

Le 17 septembre, à 8 1/2 heures du matin, le corps de l'Est se concentrait sur la route Reverolles-Apples. Le bataillon n° 12 formait l'avant-garde, précédée d'un peloton de dragons. De son côté, le corps de l'Ouest opérait en même temps sa concentration près de Ballens.

A 8 h. 50, les éclaireurs de cavalerie du corps de l'Est débouchaient à l'ouest d'Apples sur la route de Ballens. Ils furent bientôt en contact avec ceux du corps de l'Ouest dans le bois de Savoye et près de la ferme de Bois-Bussy. A 9 h. 15, l'avant-garde du corps de l'Est s'avança, suivie de l'artillerie ; l'ennemi était signalé à l'est de Ballens. Les éclaireurs de cavalerie échangèrent des coups de feu.

La compagnie n° 1 du 12^e bataillon fut détachée comme flanqueur

de gauche, avec mission d'observer les bois de Denens et des Grandes-Bougeries. L'artillerie se porta rapidement en avant pour occuper les hauteurs de Trousse-Cotillon (cote 703).

Le bataillon n° 3 formait l'aile droite du corps de l'Ouest; il s'avança sur le hameau de Froideville en profitant des plis du terrain pour se mettre à l'abri du feu de l'artillerie, ouvert par celle-ci dès 9 h. 40, et il déploya sa première ligne pour traverser le bois des Grandes-Bougeries et tomber sur le flanc de l'ennemi, ayant l'artillerie pour objectif principal. Il rencontra la compagnie détachée pour couvrir cette aile et le combat s'engagea. — Le bataillon n° 2, formant l'aile gauche du corps Ouest, prit sa formation de combat à cheval sur la route Ballens-Apples. — Le bataillon n° 4 était en seconde ligne et établissait la liaison entre les deux ailes.

Profitant du feu qu'une compagnie du 3^e bataillon avait ouvert depuis les hauteurs de la rive droite du Boiron et qui protégeait ainsi son mouvement offensif, le 2^e bataillon franchit rapidement la petite vallée, très encaissée en cet endroit, et gravit hardiment les pentes du Mont-Lugubre pour aller prendre position sur la crête de celui-ci et à la limite du bois des Petites-Bougeries, d'où ses tirailleurs ouvrirent un feu de vitesse sur l'aile droite ennemie, composée de trois compagnies du 12^e bataillon, qui, tout en arrêtant le mouvement offensif du 2^e bataillon, ne put toutefois déboucher du bois de Savoye.

Pendant que le combat se trouvait ainsi fortement engagé sur l'aile droite du corps de l'Est, la compagnie détachée pour garantir le flanc gauche se trouvait en présence de forces très supérieures. Le commandant de ce corps envoya sur cette aile le bataillon n° 11, qui se déploya en partie dans les bois des Grandes-Bougeries et en partie sur le terrain découvert en avant de la position occupée par l'artillerie, et délogea du bois les tirailleurs du 3^e bataillon. Le combat se prolongea pendant un moment le long du ruisseau le Boiron, mais une partie du bataillon n° 10, de seconde ligne, étant venue renforcer le bataillon n° 11, l'aile droite du corps de l'Ouest fut forcée de battre en retraite jusqu'au hameau de Froideville.

La position du corps de l'Est, à 11 heures, était la suivante: à l'aile droite, le bataillon n° 12 déployé à la lisière du bois de Savoye jusqu'à la ferme de Bois-Bussy; au centre et à l'aile gauche, sur une ligne partant de l'aile droite, sur le plateau, passant à travers le vallon du Boiron et aboutissant à la lisière du hameau de Froideville, tout le 11^e bataillon et une partie du 10^e. Le reste de celui-ci se trouvait en seconde ligne et servait en même temps de soutien de l'artillerie. Le corps de l'Ouest occupait une ligne à peu près parallèle. — Sur une longueur d'environ 900 mètres, les deux corps entretenaient un combat frontal traînant, à une distance très rapprochée sur beaucoup de points. — Quant à l'artillerie, elle

conservait sa position à la cote 703, mais elle avait cessé son feu, les lignes de tirailleurs se trouvant à environ cent mètres l'une de l'autre.

A 11 heures, le colonel directeur des manœuvres fit sonner le refrain de division. Le feu cessa, mais les troupes conservèrent leurs positions. — Puis eut lieu la critique de la première partie des manœuvres, à laquelle assistaient MM. les colonels Ceresole et Feiss.

A 11 h. 45, le combat recommença. L'aile droite du corps Ouest, délogée du hameau de Froideville, battit en retraite dans la direction de Ballens. L'aile gauche, n'étant plus appuyée sur sa droite, fut aussi forcée d'évacuer la position des Petites-Bougeries et opéra sa retraite sur Ballens en traversant de nouveau le vallon du Boiron. Elle installa ses tirailleurs sur la hauteur située sur la rive droite du ruisseau.

Pendant ce temps, l'artillerie occupait la position abandonnée par l'aile gauche du corps Ouest, et, de la crête du Mont-Lugubre, elle ouvrit un feu de vitesse et de salves de batterie sur l'infanterie ennemie en retraite.

Le corps de l'Est prononça son offensive sur toute la ligne et repoussa le corps Ouest jusqu'à la lisière du village de Ballens.

Le refrain de division annonça, à une heure du soir, la fin de la manœuvre. Messieurs les officiers supérieurs se réunirent pour la critique du combat et les corps regagnèrent leurs cantonnements.

Le régiment d'artillerie et l'un des pelotons de dragons qui faisaient partie pour ce jour-là du corps de l'Est passèrent au camp ennemi pour y rester jusqu'à la fin du cours.

Voici les cantonnements occupés le 18 septembre :

Corps de l'Ouest. Mêmes cantonnements, bataillon 1 à Ballens, état-major, bataillons n° 2 et 3, régiment d'artillerie n° 1 et 2 pelotons de l'escadron n° 1 à Bière.

Corps de l'Est. Etat-major à Chardonnay, bataillon n° 10 à Apples, n° 11 à Bussy et Reverolles, n° 12 à Yens, un peloton de dragons à Villars-sous-Yens.

Les manœuvres du 17 septembre ont prouvé que les 1^{er} et 4^e régiments d'infanterie avaient su profiter du cours préparatoire qu'ils venaient de passer. Les officiers conduisaient bien leurs subdivisions ; les différentes formations se prenaient assez facilement et, lorsqu'elles étaient rompues par les obstacles du terrain ou les difficultés de la marche, elles étaient immédiatement rétablies. Les fautes dans la manière d'utiliser le terrain nous ont paru moins nombreuses et nous avons le plaisir de constater un progrès sous ce rapport.

La cavalerie a prouvé qu'elle est capable de faire avec un grand

avantage le service d'ordonnances et d'éclaireurs. — Quelques chevaux ne détachent pas facilement ; ne pourrait-on pas corriger ce défaut au dressage ?

Quant à l'artillerie, elle occupait correctement des positions bien choisies sur le terrain des manœuvres. La puissance de son tir produit toujours un grand effet moral sur la troupe, même en temps de paix.

Le terrain des manœuvres nous paraît avoir été restreint dans des limites trop resserrées ; les exercices de combat qui ont lieu dans ces conditions revêtent le caractère de combats de défilé. Chaque chef de corps n'a d'autre initiative que d'attaquer de front et de repousser l'attaque en opposant son front à celui de son adversaire ; les formations enveloppantes ne sont presque pas possibles. Les attaques frontales produisent rarement des résultats décisifs. Aussi pendant toute la journée n'avons-nous pu découvrir l'intention, ni d'un côté, ni de l'autre, de couper son adversaire de son point d'appui, c'est-à-dire du corps d'armée qui l'avait détaché, pour le rejeter du côté du lac. — On sait que, suivant la supposition générale, le combat était engagé entre deux corps de flanqueurs. — Cependant, cette intention aurait pu s'affirmer par un combat d'aile plus accentué sur la droite du corps de l'Est en renforçant davantage celle-ci, pour rejeter l'aile gauche du corps de l'Ouest au sud de Ballens, en dehors de sa ligne de retraite, et l'acculer aux bois de Biolley et du Sepey.

Des deux côtés on a attaché trop d'importance à la possession du hameau de Froideville. Pour le corps de l'Ouest, ce point pouvait lui faciliter l'attaque des hauteurs de Trousse-Cotillon, en favorisant son mouvement en avant dans les bois dits de Denens ; mais le succès d'une attaque effectuée dans ces conditions était peu probable. Les bois à traverser sont plutôt des taillis d'où l'on ne peut guère déboucher que par les deux chemins qui y existent. L'attaque eût-elle même réussi que l'avantage n'aurait pas été décisif, puisqu'on ne pouvait parvenir qu'à repousser le corps de l'Est sur le corps d'armée qui était supposé l'avoir détaché. — Quant à ce qui concerne le corps de l'Est, il n'aurait pas eu besoin de s'emparer du hameau de Froideville et le combat acharné qu'il a livré dans ce but n'était pas nécessaire. Il pouvait se contenter de faire observer ce point des hauteurs de la rive gauche du ruisseau et d'empêcher l'ennemi de déboucher des bois sur le flanc de son artillerie. En effet, du moment que l'artillerie prenait position sur le Mont-Lugubre et à la lisière du bois des Petites-Bougeries, le hameau, situé à environ mille mètres de cette position, devait forcément être évacué par le corps Ouest. — Si la moitié des forces employées pour cette attaque eussent été utilisées pour renforcer l'aile droite, celle-ci aurait certainement culbuté l'aile gauche du corps de l'Ouest au delà

de Ballens et empêché ce détachement de flanqueurs d'opérer sa jonction avec le corps principal, supposé se trouver aux défilés du Jura. — Le résultat eût été décisif.

L'idée générale pour la journée du 18 septembre était la suivante :

Le corps de l'Ouest a reçu des renforts ; il prononce son attaque dans la direction de Yens. Le corps de l'Est doit occuper la position dite « au Bon », au nord de Yens ; il est obligé de céder et de se retirer derrière la Morges. — La zone des opérations est prise sur le terrain compris entre le hameau de Froideville et Chardonnay au nord et les casernes de Bière et St-Livres au sud ; la largeur moyenne est de quatre kilomètres, mais celle du terrain utilisable pour les manœuvres n'est guère que de deux kilomètres.

Le plateau appelé « au Bon, » où les deux corps devaient se rencontrer, est limité au nord par les bois des Grandes Bougeries, de la Repaz et des Sembres et au sud par les mamelons qui couronnent la colline au nord de Yens ; il est ensellé entre ces deux limites. Le sol est en nature de prés et champs. De l'ouest, trois routes viennent déboucher sur le front occidental de cette position : celle de Ballens à Yens et deux chemins praticables pour toutes armes, qui se détachent de la route Bière-St-Livres près de la Taillaz, traversent les bois et viennent aboutir à la route Yens-Ballens, l'un au nord-ouest, l'autre au sud-ouest du plateau. Le chemin de Reverolles à Yens conduit sur le côté oriental.

A 8 $\frac{1}{2}$ heures du matin, le corps de l'Est se rassembla en formation de rendez-vous de marche sur le chemin de Reverolles à Yens, près de Pissausaz, et partit pour occuper le plateau « au Bon ». Dès l'arrivée sur la position, les dragons furent envoyés en avant pour reconnaître le terrain et chercher le contact avec l'ennemi. Deux bataillons furent déployés en avançant, le 10^e à droite, appuyant son aile droite au bois dit « à la Repaz », le 11^e à gauche sur les mamelons cotes 652 et 658. Le 12^e bataillon se trouvait en seconde ligne.

Le départ de Bière du corps de l'Ouest eut lieu à 7 $\frac{1}{2}$ heures. Un peloton de dragons et le bataillon n° 2 suivirent le chemin de communication qui se détache à gauche, près du Crêt Margo, à l'est de Bière, passe à travers les bois d'Etoy et des Tailles et arrive au nord de la ferme dite au Vernay, située au nord-ouest du plateau Au Bon. — Le bataillon n° 3, précédé d'une patrouille de cavalerie, se dirigea par le chemin qui conduit de la Taillaz à Yens à travers les bois dits Es Poètes, arriva près de la Teinture et alla prendre position sur le mamelon boisé qui se trouve vis-à-vis de la position qu'occupait le corps de l'Est. — Quant au bataillon n° 1, il suivit la route Ballens-Yens, au sud de la forêt des Grandes Bougeries et alla prendre place à l'aile gauche.

A 9 $\frac{1}{2}$ heures, les éclaireurs de cavalerie des deux corps étaient en contact et échangeaient des coups de feu. Le corps de l'Est

s'avança en formation de combat jusqu'à la limite du plateau ; sa chaîne de tirailleurs était à peu près parallèle à la route de Ballens-Yens. Il ouvrit le feu sur toute la ligne, à droite contre le bataillon n° 1 et contre l'artillerie qui débouchaient sur la route près de la ferme de Vernay, au centre et à gauche pour arrêter le mouvement en avant du 3^e bataillon. — A ce moment le bataillon n° 1 prit rapidement sa formation de combat et commença vivement le feu contre l'aile droite de l'ennemi ; la lisière sud du bois des Grandes Bougeries et de la Repaz fut bientôt garnie de tirailleurs qui, prenant l'aile droite du corps de l'Est en écharpe, la forcèrent bientôt, par un feu très vif, d'arrêter son mouvement en avant.

Le combat était engagé depuis 15 minutes environ lorsqu'une des batteries (corps Ouest), prenant position sur la colline située entre les fermes du Vernay et de la Fougère, ouvrit le feu contre les lignes de tirailleurs du 10^e bataillon. — Sur l'aile droite du corps de l'Ouest, le 3^e bataillon débouchait enfin d'un bouquet de bois sur le centre du plateau Au Bon, et, appuyant encore à droite, prolongeait la ligne de feu au sud, jusqu'au mamelon cote 658. La seconde batterie entra aussi en action entre la route et la ferme du Vernay. Le 2^e bataillon formait la réserve.

A 10 1/2 heures, le corps de l'Ouest avait ainsi deux bataillons et deux batteries engagés contre la ligne du corps de l'Est qui, lui aussi, avait deux bataillons entièrement déployés, mais ne possédait par contre pas d'artillerie. Des deux côtés la cavalerie explorait le terrain sur les flancs et surtout les chemins de forêts.

Vivement pressé par le feu de son adversaire, le corps de l'Est commença à battre en retraite par aile ; il continua cette retraite lentement, ne lâchant le terrain que pour reprendre position aussitôt après, jusqu'au chemin qui traverse le plateau au nord des vignes de Yens. Arrivé là, le commandant du corps de l'Est fit exécuter un changement de front en arrière à gauche, ayant sa droite appuyée au bois des Sembres et sa gauche à celui de Chardonnay. Malheureusement le 11^e bataillon, formant l'aile gauche, ne suivit pas le mouvement ; il fut pris de front et en écharpe par le feu de l'artillerie, qui s'était avancée sur le mamelon situé au sud du plateau, et par la ligne de tirailleurs du 3^e bataillon. Mis en déroute par ces feux croisés, il se retira dans la direction du bois de Chardonnay, où il rejoignit son corps. — Vers midi, le 4^e régiment avait rétabli son front au sud-ouest et sa ligne de retraite était assurée sur Revelles et Apples.

Le corps de l'Ouest, appuyé par son artillerie, s'était établi solidement sur le plateau Au Bon et avait forcé son ennemi à effectuer la retraite que nous venons de décrire ; mais il n'avait pas exécuté le mouvement enveloppant ordonné par son chef au moyen duquel l'aile droite du corps de l'Est devait être rejetée du côté du lac, en-

sorte qu'à la fin des manœuvres les positions respectives des deux corps occupaient un front qui n'était pas celui qu'elles auraient dû avoir suivant la supposition générale, en ce sens que le corps de l'Est, au lieu d'être enveloppé sur la droite, avait sa ligne de retraite parfaitement libre sur Reverolles.

Il était près d'une heure après midi lorsque le refrain de division, annonçant la fin de la manœuvre, fut sonné sur toute la ligne. Les bataillons se rassemblèrent et, après une demi-heure de repos, ils allèrent prendre possession de leurs cantonnements.

Le corps de l'Est fut cantonné le 18 septembre sur la rive gauche de la Morges dans les localités suivantes :

Etat-major	St-Saphorin.
Bataillon n° 10	Echichens, Lonay.
» 11	St-Saphorin, Vaux, Monnaz.
» 12	Collombier.
3 ^e peloton du 1 ^{er} esc.	St-Saphorin.
Ambulances n°s 3 et 4	Echichens.

Le corps de l'Ouest occupa la rive droite et fut cantonné comme suit :

Etat-major	Chardonnay.
Bataillon n° 1	Yens.
» 2	Bussy, Reverolles.
» 3	Apples.
Rég. d'art. n° 1. Etat-major	Yens.
Batterie n° 1	Yens.
» 2	Villars-sous-Yens.
Ambulances n°s 1 et 2	Villars-sous-Yens.

Les deux corps étaient ainsi séparés par le vallon de la Morges pour la nuit du 18 au 19. Chacun d'eux organisa un service d'avant-postes avec un bataillon. Ces avant-postes furent retirés à 10 heures du soir.

Les ordres suivants furent donnés pour le 19 septembre, dernière journée de manœuvres.

Corps de l'Est. Rassemblement à l'est de la route de Collombier à St-Saphorin à 7 1/2 heures du matin. Prendre immédiatement les dispositions nécessaires pour défendre la ligne de la Morges supérieure ; cas échéant, retraite sur St-Saphorin.

Corps de l'Ouest. Rassemblement sur la route de Bussy à Apples, près de Reverolles, à 7 1/2 heures du matin. Prendre les dispositions nécessaires pour attaquer le corps de l'Est sur la Morges supérieure ; forcer le passage de cette rivière et rejeter l'ennemi du côté du lac.

Le terrain des manœuvres pour cette journée était limité au nord par la ligne Apples-Collombier, et au sud par la ligne Chardonnay-St-Saphorin. — Ce terrain, généralement en nature de prés et

champs, est couvert de vergers et de bouquets de bois. La Morges, qui coule du nord au sud, le coupe en deux parties ; dès cette rivière, le terrain se relève en pente douce vers l'est et vers l'ouest. Dans cette section de son cours, la Morges est partout guéable pour l'infanterie ; elle est peu encaissée, mais ses bords sont couverts de taillis qui suffisent à empêcher la cavalerie de passer en dehors des gués ou passages établis. Le mamelon situé au sud-est de Reverolles offre une excellente position pour l'artillerie, qui peut de là battre tout le terrain vers l'est jusqu'à St-Saphorin. — Deux routes de 1^{re} classe traversent ce secteur du sud au nord et deux chemins vicinaux de l'ouest à l'est.

Ainsi la première difficulté à vaincre par le corps de l'Ouest, lequel devait prendre l'offensive, était le passage de la Morges, qui formait la ligne de défense principale du corps ennemi.

A 8 heures du matin, le corps de l'Ouest s'avancait de Reverolles sur la Morges, précédé par les éclaireurs de cavalerie et par l'avant-garde formée du 2^e bataillon. Le gros était ainsi composé des bataillons nos 1 et 3. L'artillerie prit position sur le mamelon dont nous avons parlé, situé au sud-est de Reverolles.

Les éclaireurs de cavalerie se rencontrèrent bientôt sur la rive gauche de la Morges ; ceux du corps de l'Est furent refoulés. En même temps, le bataillon d'avant-garde du corps Ouest passa rapidement la rivière, en partie sur une petite passerelle, en partie à gué, vis-à-vis de la ferme le Monteiller ; il se développa immédiatement en formation de combat et marcha à la rencontre de l'ennemi qui s'avancait aussi ayant déjà deux bataillons déployés en première ligne. — A 8 1/2 heures, le 2^e bataillon entra en contact avec ceux-ci. L'artillerie ouvrit le feu sur les colonnes de compagnies et sur le bataillon de seconde ligne du corps de l'Est, qui arrivait trop tard pour interdire à son adversaire le passage de la Morges, sa principale ligne de défense.

Un combat violent se livra sur la rive gauche de la rivière. Le commandant du corps de l'Est engagea entièrement ses deux bataillons de première ligne pour refouler les troupes du corps de l'Ouest sur la Morges ; mais le chef du 2^e bataillon tint ferme et n'hésita pas un instant à déployer ses quatre compagnies pour conserver sa position. L'artillerie le soutint avec succès par des feux de salves de batterie. — Dans ce moment critique, le bataillon n° 1 arriva à propos pour renforcer le 2^e ; il entra rapidement en action en prolongeant la ligne de feu sur la droite, arrêta le mouvement offensif de l'ennemi sur ce point et consolida la position conquise.

Vers 9 heures, le combat resta stationnaire ; chaque corps défendait sa position à outrance. Une distance de 150 à 200 mètres seulement séparait les combattants. Mais, en portant successivement des compagnies sur la ligne de feu, le commandant du bataillon

n° 1 les dirigea de manière à envelopper l'aile gauche du corps de l'Est. Dès que ce résultat fut atteint, cette aile, prise de front et de flanc par deux feux croisés, fut forcée de battre en retraite dans la direction des bouquets de bois qui couvrent le terrain en arrière. — Le 3^e bataillon, laissé d'abord en seconde ligne, reçut l'ordre du chef de régiment, après avoir passé la Morges, de renforcer la gauche du 2^e bataillon. Deux compagnies furent aussitôt envoyées contre l'aile droite du corps de l'Est, qui se trouva alors débordée et forcée d'exécuter aussi un mouvement rétrograde. — A 10 heures, le corps de l'Est tout entier était en retraite dans la direction du bois dit En Esserdes. Enveloppé sur sa gauche, poursuivi de très près sur son front, ce corps éprouva une défaite complète. Depuis longtemps déjà, l'artillerie avait cessé son feu, lequel, ne pouvant s'exécuter que par dessus l'infanterie du corps Ouest, devait s'arrêter du moment que les deux lignes étaient aussi rapprochées l'une de l'autre. — Afin d'éviter une lutte corps à corps dans la traversée du bois, M. le colonel Coutau, juge de camp, donna l'ordre aux 2^e et 3^e bataillons de cesser la poursuite à la lisière occidentale. Ces deux bataillons se rassemblèrent, tandis que le bataillon n° 1, continuant son mouvement en avant, traversa le bois à la suite de l'ennemi, qui se retirait dans la direction de St-Saphorin. Ce bataillon s'arrêta à la lisière orientale du bois des Esserdes, y prit position et continua le feu de pied ferme.

A 11 heures, le corps de l'Est, n'étant plus poursuivi, prit une nouvelle position à l'ouest du village de St-Saphorin (cote 524), qui dominait celle de son adversaire. Il organisa une forte ligne de feu et, par des feux de salves et de vitesse, il prépara un retour offensif. Dans ce moment, l'artillerie seule pouvait arrêter ce mouvement, mais l'infanterie ne la découvrit point sur le terrain des manœuvres et aucune détonation ne vint annoncer sa présence. — Après une fusillade de quelques minutes, le 4^e régiment, sur un front de quelques centaines de mètres, se porta en avant au pas gymnastique contre le corps de l'Ouest, qui occupait les bois et le terrain situé au nord de celui-ci. A l'aile droite de ce corps, le bataillon n° 1, déployé à la lisière du bois, reçut cette attaque par un feu de vitesse qui l'aurait fait échouer. Sur l'aile gauche, les bataillons nos 2 et 3 étaient moins bien préparés à recevoir ce choc, par suite de l'exécution des ordres qu'ils avaient reçus d'avoir à arrêter la poursuite ; là, l'attaque aurait réussi, si toutefois l'on admet qu'une troupe qui essuie une défaite puisse immédiatement après tenter un retour offensif sans recevoir le renfort de troupes fraîches.

Les deux corps s'étaient rapprochés à 50 ou 60 mètres l'un de l'autre ; les juges de camp firent cesser le feu et le corps de l'Est se reporta en arrière, puis M. le colonel-brigadier de Cocatrix, directeur des manœuvres, fit sonner le refrain de division, signal de la

fin de l'exercice. — A ce moment, surprise générale ! l'artillerie ouvre le feu depuis la lisière sud du village de Collombier. Nous nous demandons sur quel but ce feu était dirigé.

Après une demi-heure de repos, toutes les troupes se mirent en marche sur l'emplacement choisi près de Lonay pour l'inspection que devait faire le colonel-divisionnaire Ceresole.

Le fait qui nous a frappé le plus dans la manœuvre du 19 septembre, c'est l'arrivée tardive du corps de l'Est pour défendre la ligne de la Morges. En effet, cette rivière formait sa principale ligne de défense, où il pouvait lutter avec succès pour arrêter, ou au moins retarder considérablement le mouvement en avant du corps de l'Ouest. Ce retard ne peut être attribué qu'à l'observation stricte des ordres donnés pour le rassemblement des deux corps le matin en même temps (7 1/2 heures) ; le fait que le lieu de réunion fixé pour le corps de l'Est était plus éloigné de la Morges que celui désigné pour le corps de l'Ouest explique le retard de l'arrivée du premier. — Il nous paraît qu'on aurait dû laisser plus d'initiative aux chefs de régiment pour fixer l'heure du rassemblement de leurs corps de troupes et que le directeur des manœuvres, en indiquant seulement l'heure à laquelle les hostilités devaient commencer, eût ainsi permis aux commandants de corps de prendre les dispositions nécessaires pour occuper à temps les positions à défendre. Il est plus que probable que si on avait procédé de cette manière pour la journée du 19, le corps de l'Ouest aurait rencontré les avant-postes de son adversaire établis sur la Morges.

Un autre fait non moins étonnant que celui dont nous venons de parler est l'absence de l'artillerie sur le terrain des manœuvres au moment où le corps de l'Est s'était reformé et se préparait à opérer son retour offensif. Elle avait ainsi laissé échapper l'instant où son feu aurait produit un immense effet utile, car il n'y a aucun doute que si l'artillerie eût donné alors, le corps de l'Est, au lieu d'exécuter un retour offensif, aurait dû accélérer sa retraite jusqu'en arrière de St-Saphorin.

Le terrain où devait avoir lieu l'inspection des deux corps réunis était très heureusement choisi. C'est une grande prairie, à l'ouest de Lonay, dominée des deux côtés par des hauteurs qui semblent faites exprès pour recevoir les spectateurs. Ceux-ci n'étaient pas aussi nombreux qu'on aurait pu s'y attendre. Le temps avait été menaçant dans la matinée, ce qui avait retenu beaucoup de personnes. Quelques braeks étaient venus de Lausanne et de Morges ; on remarquait aussi un certain nombre de personnes de Genève.

M. le conseiller d'Etat Baud, chef du Département militaire vaudois, qui avait assisté aux manœuvres des derniers jours, était aussi présent.

Les six bataillons d'infanterie prirent successivement place dans

la partie inférieure de la prairie, le 1^{er} régiment à droite, le 4^e à gauche, en colonnes doubles, faisant front au nord. En seconde ligne se trouvait l'escadron de dragons n° 1, le 1^{er} régiment d'artillerie et les ambulances n°s 1 à 4. — La troupe eut un repos assez long, utilisé pour prendre les dernières dispositions relatives au défilé.

M. le colonel-divisionnaire Ceresole arriva vers une heure, suivi d'un nombreux état-major. Aussitôt les fanfares de bataillon sonnèrent le signal *Au drapeau!* bientôt répété sur toute la ligne. M. le colonel-brigadier de Cocatrix s'avança vers l'inspecteur pour lui présenter la brigade combinée dont il avait le commandement, puis le colonel Ceresole passa au petit galop devant tout le front des troupes. Celles-ci avaient fort bon air et elles observèrent, pendant la très longue durée de l'inspection, cette immobilité absolue qu'on avait tant de peine à obtenir jadis.

L'inspecteur vint ensuite se placer avec son état-major à une centaine de mètres devant le front des troupes et le défilé fut commandé. Tous les bataillons firent alors un droite, puis défilèrent devant l'état-major de la division, après avoir fait une double conversion à gauche.

Deux innovations très heureuses ont été adoptées. D'abord, on a défilé en colonne ouverte par pelotons, abandonnant ainsi la formation réglementaire de défilé, qui est la colonne double. On obtient ainsi une beaucoup plus grande rectitude dans l'alignement, la ligne formée par le peloton étant continue, tandis qu'au centre de la colonne double règne un intervalle qu'il est très difficile d'observer et qui amène des ondulations presque fatales.

On avait eu aussi l'heureuse idée de réunir en une seule fanfare les trois musiques de bataillon de chaque régiment. Ces fanfares s'étaient placées en face de l'inspecteur et jouèrent pendant le défilé de leur régiment respectif. On a ainsi une sonnerie suffisante, au lieu de l'effet un peu grêle des musiques de bataillon, et une cadence uniforme.

Les deux régiments d'infanterie défilèrent très bien. Les alignements étaient corrects, la cadence du pas parfaitement marquée, les intervalles et les distances observés et le port d'armes très suffisamment uniforme. Toutefois, dans presque toutes les subdivisions, la majorité des hommes négligeait de diriger le regard du côté de l'inspecteur. — Les bataillons n°s 2 et 10 nous ont paru avoir particulièrement bon air.

Au sujet de la tenue, il y aurait quelques observations à faire. Ainsi, dans chaque peloton du 1^{er} régiment, il y avait un certain nombre d'hommes portant le pantalon sur la botte, tandis que la plus grande partie l'avait dans la botte. Comme effet, c'était regrettable. Dans le 4^e régiment, au contraire, tout le monde avait le pantalon sur la botte. — Il faut du reste tenir compte du fait que la

troupe, arrivant d'une longue manœuvre directement sur la place d'inspection, n'avait guère eu le temps de se préparer. — Autre chose : les officiers montés portent maintenant de très beaux manteaux doublés de flanelle rouge, de satin blanc ou bleu. C'est très bien. Mais, dans un défilé, il nous semble qu'on pourrait éviter, en roulant son manteau sur la selle, de montrer ces couleurs aussi voyantes que variées.

Les dragons défilèrent en colonne par pelotons, d'abord au pas, ensuite au trot. Les distances et les alignements étaient corrects et les cavaliers bien montés. On peut regretter seulement qu'on n'ait pas pris la peine d'égaliser les trois pelotons. Le premier — est-ce peut-être une illusion d'optique ? — semblait compter cinq ou six files de moins que les suivants. Cela frappait, même à distance. Les officiers portaient le casque et les épaulettes de nouvelle ordonnance. Il vaut mieux, pour juger de l'effet du nouveau costume, attendre que la troupe entière en soit munie.

L'artillerie, par batterie de six pièces de front, au pas d'abord, au trot ensuite, essieu contre essieu, défila d'une manière irréprochable.

Arrivées à l'extrémité de la prairie, les troupes prenaient la route de Morges pour rentrer dans leurs cantonnements.

Somme toute, l'inspection a été très belle et a prouvé que le progrès marqué par la nouvelle organisation et les nouvelles méthodes d'instruction est continu.

Qu'on nous permette d'ajouter ici quelques remarques finales sur l'ensemble des manœuvres à double action des 1^{er} et 4^e régiments, qui sont, du reste, d'une portée générale.

Les manœuvres des 17, 18 et 19 septembre ont été en somme, pour la réalisation de l'idée générale que nous avons énoncée en commençant, des manœuvres-école avec une tâche tactique bien déterminée. C'est là évidemment le meilleur moyen de procurer aux officiers supérieurs l'occasion d'exercer leur commandement de la manière la plus utile pour l'instruction des officiers et de la troupe de leurs corps respectifs. Aussi a-t-on obtenu de bons résultats.

Nous avons sans doute encore bien des progrès à réaliser, mais nous devons reconnaître que, grâce à la sollicitude des autorités supérieures pour notre armée de milices, aux sacrifices que le pays s'impose pour l'instruction et le développement de celle-ci, au zèle et à l'aptitude des officiers supérieurs placés à la tête de notre organisation militaire ainsi que des commandants des unités et des sous-unités de troupes, grâce surtout à l'esprit patriotique et au dévouement de nos soldats-citoyens, on a le plaisir de constater à chaque service un progrès sur celui qui l'a précédé. — La troupe a fait constamment preuve d'entrain et de bonne volonté pour le service ;

la discipline a été bonne et facile à faire observer. C'est là la meilleure réponse à donner aux personnes qui prétendent que le goût militaire tend à disparaître de notre pays par suite des nombreuses prestations auxquelles on appelle nos milices. Nous estimons au contraire que jamais le zèle et le goût pour le service militaire n'ont été plus affirmés et surtout plus sérieux qu'à l'époque actuelle.

Nous croyons devoir signaler ici quelques points qui nous paraissent être susceptibles d'améliorations :

1. Puisque l'infanterie possède maintenant des outils portatifs au moyen desquels elle peut, dans un espace de temps restreint, élever des travaux de fortification volante, on devrait mettre à profit les cours de répétition pour utiliser ces outils et exercer la troupe à se retrancher dans le terrain beaucoup plus qu'on ne l'a fait cette année. En effet, dès qu'on sait, d'après le programme des manœuvres d'une journée, qu'un corps désigné devra battre en retraite dans une direction donnée, il nous semble tout naturel d'occuper les compagnies de seconde ligne ou de réserve à fortifier une position de repli, où les troupes pourront se rallier et arrêter la marche offensive du corps ennemi. Il est inutile d'insister sur l'importance de ces travaux ; chacun en est convaincu.

2. Dans les années où l'infanterie suit un cours de répétition par régiments, il serait bon, nous semble-t-il, d'y appeler aussi les pionniers d'infanterie, tout au moins pour la deuxième partie du cours, pendant les manœuvres de campagne. Cette section, forte de 1 officier, 3 sous-officiers et 48 pionniers par régiment, rendrait de bons services pour diriger la construction des travaux dont nous venons de parler et pour y contribuer. En outre, le chef du régiment aurait l'occasion de s'habituer à utiliser ces auxiliaires si indispensables en campagne.

3. Il y aurait lieu d'appeler aussi à ces cours, pour les manœuvres de campagne, le premier échelon du train de combat, soit les deux demi-caissons et le fourgon de chaque bataillon, pour que les commandants puissent s'exercer à diriger cette colonne de voitures absolument nécessaires dans un service de campagne.

4. Enfin un des problèmes les plus difficiles à résoudre pour les troupes engagées au feu sera toujours le réapprovisionnement des munitions, pour notre infanterie plus encore que pour celle des autres pays, à cause du tir rapide obtenu avec nos armes à répétition. Nous croyons donc qu'il est de la plus grande importance de nous y exercer en temps de paix.

Nous terminons ce que nous avons dit sur les cours préparatoires et sur les manœuvres du cours n° 1 en priant nos camarades qui liront ces lignes de croire que les quelques critiques que nous avons faites, ainsi que les idées que nous émettons ci-dessus, n'ont d'autre but que notre instruction mutuelle comme officiers. Nous n'avons

d'ailleurs nullement la prétention d'être impeccable et notre unique désir est d'être utile à notre armée, pour laquelle nous professons la plus grande sollicitude et un entier dévouement.

(A suivre.)

Société des Officiers de la Confédération suisse.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

*Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 11 août 1883,
dans la salle du Jury, à Zurich. (Suite.)*

XI. Il est donné lecture d'une communication du collège d'artillerie à Zurich, lequel annonce qu'il a l'intention de faire, en s'appuyant sur les documents originaux dispersés à Milan, Venise, Inspruck, Strasbourg, et dans les archives fédérales et cantonales, l'étude des campagnes d'Italie de 1500 à 1515. Il désire qu'il lui soit accordé, en vue des frais causés par les recherches dans les archives, une subvention de 500 fr. en 1884 et 1885.

Le Comité central, considérant qu'il s'agit là d'un travail éminemment propre à développer le sentiment patriotique, et qui comblera une lacune dans notre histoire militaire, propose d'accorder la subvention demandée. Il est soutenu par le lieut.-colonel Scherz.

La proposition du major Meyer tendant à ce que cette dépense soit couverte par les ressources annuelles ordinaires réunit 43 voix contre 27 voix données à la proposition du lieut.-colonel Scherz, lequel voulait qu'elle fût prise sur le capital.

XII. Le Comité, considérant que l'assemblée des délégués des 4 et 5 novembre 1882 a fixé la contribution annuelle à 50 centimes par sociétaire, et qu'il n'y a pour le moment aucune raison de modifier cette décision, et d'autant moins d'ailleurs qu'un certain nombre de sections ont réglé là-dessus les dispositions financières de leurs statuts, propose que la contribution annuelle demeure fixée à 50 centimes par membre de la Société.

Cette proposition est appuyée par MM. lieut.-colonel Scherz, major Meyer, col.-divisionnaire Meyer, colonel Vigier, lieut.-colonel Reinhardt. Major Secretan fait la proposition de fixer la contribution à 1 franc, les renseignements fournis par le questeur ayant établi que les ressources ordinaires, avec la contribution à 50 centimes, ne sont pas suffisantes à couvrir les dépenses ordinaires, à moins qu'on ne réduise celles-ci, ce qui compromettrait le résultat des efforts de la Société. Le capital doit être épargné et la génération actuelle n'a pas le droit, sinon dans des circonstances extrêmes, de toucher à ce qu'ont amassé nos prédécesseurs. La réduction de la